Les primaires : entre désillusion et expérimentation

par Rémi Lefebvre

Dans une élection présidentielle où tous les candidats désignés à l’issue de primaires, partisanes ou populaires, sont ceux qui font les moins bons scores, la question de l’utilité de ce mécanisme est constamment reposée.

Les primaires ont suscité une vague d’enthousiasme citoyen en renouvelant les processus de désignation des candidats à l’élection présidentielle et en régénérant les partis et la démocratie représentative. Elles s’imposent au croisement de l’efficacité électorale (régler l’épineuse question du leadership dans les partis) et de nouvelles exigences démocratiques (donner plus de pouvoir aux électeurs dans la définition de l’offre électorale). Ce processus de sélection apparaît dans les années 1990 en France, d’abord dans un format « fermé » (réservé aux adhérents) puis ouvert, aux sympathisants, dans un premier temps par les écologistes et les socialistes (2011-2012). La double victoire de François Hollande aux primaires puis à l’élection présidentielle constitue leur mythe fondateur. Sur la base de ce succès, la droite s’y rallie en 2016. Mais l’engouement fait rapidement place au désenchantement[[1]](#footnote-1). Les deux « partis à primaires » (le Parti Socialiste -PS- et les Républicains -LR) n’ont pas réussi à se qualifier pour le second tour de l’élection présidentielle. La représentation dominante de la procédure se retourne par là même : de martingale de la victoire, les primaires deviennent une machine à perdre et « à radicaliser » aux effets jugés incontrôlables. Conçu comme un outil de régulation de la conflictualité partisane, le dispositif conduit à l’exacerber. Mais comment se passer des primaires, dans le cadre d’un scrutin uninominal comme l’élection présidentielle, quand aucune candidature ne s’impose naturellement ou quand une famille politique est divisée ?

La campagne de 2022 ouvre un nouveau cycle. La méfiance est désormais de mise, mais la procédure, résiliente, se transforme. Si le PS et LR reviennent à des primaires fermées tandis que les écologistes conservent une forme ouverte, la campagne présidentielle de 2022 est aussi marquée par une innovation procédurale et l’expérimentation d’une nouvelle forme de primaire, dite « populaire », dont l’enjeu n’est plus de produire le candidat d’un parti, mais de dépasser les divisions partisanes d’un camp, la gauche. Ainsi, quoique redoutées, les primaires s’institutionnalisent au sens où elles sont devenues une séquence incontournable de la période (pré) électorale et un moment de médiatisation partisane dont les éléments (débats, rassemblement…) tendent à se ritualiser. Le recours à des plateformes numériques qui se généralise et se standardise en réduit les coûts logistiques[[2]](#footnote-2). La « primarisation » de la vie politique se poursuit, processus incertain dépendant d’effets de contextes. Mais la sélection des candidats est toujours le produit d’une interaction complexe où sont en jeu les rapports de forces partisans, l’état des organisations politiques, les sondages et l’opinion publique. On analysera ces derniers développements à l’aune de quatre enjeux : leur usage renouvelé par les partis, leur « citoyennisation » avec la primaire populaire, la question de la mobilisation et l’enjeu du rassemblement.

La primaire : une affaire de partis

La primaire est une arme de parti fort qui a vocation à exercer le pouvoir et doit trancher des luttes internes en son sein. Du point de vue des électeurs, la procédure est d’autant plus mobilisatrice qu’elle produit un présidentiable qui a des chances de l’emporter. Est-elle encore viable et légitime quand le parti organisateur occupe une place moins centrale dans la vie politique ?

À droite, l’enjeu des modalités de la désignation du candidat est saillant depuis 2017. En septembre 2017, lors d’un vote, 70 % des militants de LR rejettent le principe des primaires et souhaitent son abandon. Significativement, comme si le mot était abîmé et démonétisé, on ne parle plus de primaire, mais de « système de départage ». Un consensus semble alors se dessiner autour de l’abandon des primaires. Mais quelle méthode alternative adopter ? La base militante toujours étroite du parti peut-elle redevenir une rampe de lancement solide pour le candidat ? Laurent Wauquiez, qui prend la tête des Républicains en décembre 2017, fait le pari, comme avant lui Nicolas Sarkozy, du leadership partisan et « naturel » et cherche à supprimer la primaire. Mais sa rivale, la présidente du conseil régional d’Ile-de-France, Valérie Pécresse, tient à cet acquis démocratique, de fait plus conforme à ses intérêts. Après la débâcle des élections européennes, Christian Jacob s’empare de la direction de LR et, hostile à des primaires ouvertes, espère qu’un candidat « naturel » va s’imposer. C’est cette carte que joue Xavier Bertrand, mais dans un registre extra-partisan : après les élections européennes, il quitte LR, se pare de la critique des partis et exclut de se soumettre à une primaire de la droite. Mais cette posture hors-parti relève plus du contournement : son objectif est de se rendre incontournable dans les sondages auprès de son ancien parti et d’obtenir de lui au final la ratification de sa candidature et les ressources afférentes (le financement, les réseaux d’élus…). Les élections régionales, très favorables à la droite, ne décantent en rien la compétition pour le leadership présidentiel.

Un bras de fer est engagé entre Xavier Bertrand qui se déclare candidat en mars 2021, les dirigeants du parti et les autres prétendants à la candidature. Le 5 juillet 2021, Laurent Wauquiez, Valérie Pécresse, Bruno Retailleau et Hervé Morin cherchent à faire céder Bertrand : ils signent une tribune publiée par *Le Figaro* dans laquelle ils demandent la tenue d'une primaire ouverte de la droite et du centre, et refusent de soumettre la question de la candidature aux sondages. Le parti vit plusieurs mois dans une incertitude procédurale : comment le candidat va-t-il être désigné ? Christian Jacob laisse la porte à toutes les options. Le parti commande une grande enquête d’opinion, confiée à l'IFOP, auprès de 15 000 sympathisants. Le résultat de l'enquête montre certes une avance pour Xavier Bertrand, mais trop fragile pour l’imposer comme candidat indiscutable. C’est finalement les militants (79 000 adhérents) qui tranchent, le 25 septembre 2021, lors d'un congrès. Avec un taux de participation de 50,3 % des inscrits, 58 % des votants choisissent une primaire « fermée » (interne) contre 40,4 % pour une primaire « ouverte » et 1,6 % de votes blancs. Alors qu’il s’était engagé catégoriquement à refuser toute primaire, Xavier Bertrand rentre dans le rang et s’y résout. L’échec de son aventure personnelle hors des Républicains montre bien que les partis comptent encore et que la logique de l’individualisation du champ politique présente des limites.

Au PS, la question de la désignation du candidat ne se pose pas dans les mêmes termes. Le PS renonce lui aussi à la primaire ouverte, mais n’a pas d’enjeu de leadership à trancher. Quelques semaines avant le congrès de Villeurbanne (septembre 2021), Olivier Faure annonce que « les primaires ouvertes ne sont plus de saison » (*Le Monde,* le 27 août 2021) et que le candidat socialiste pour l’élection présidentielle sera désigné par les seuls militants du parti. Il justifie ce choix : « C’est une machine à broyer les candidats, une machine à dissensus, là où, au contraire, dans un moment comme celui-là, il faut chercher l’unité et le rassemblement ». Les statuts sont modifiés en ce sens lors du congrès. Dans son texte d’orientation, le premier secrétaire affiche son soutien à Anne Hidalgo, ce qui lui vaut la critique d’organiser un « vote bloqué ». Mais un autre scrutin, clairement disjoint, a lieu après le congrès. La maire de Paris cherche pourtant à déconnecter sa candidature d’un parti qu’elle juge discrédité. En position de force car seule présidentiable, elle n’est même pas présente au congrès de Villeurbanne. Stéphane Le Foll et Jean-Christophe Cambadélis qui envisagent de se présenter cherchent à faire prévaloir une légitimité partisane de désignation et exigent l’organisation de débats télévisés, option rejetée par Anne Hidalgo. Sans débat, un vote des militants, très peu médiatisé, départage Anne Hidalgo et Stéphane Le Foll le 14 octobre. 72 % des 20 949 suffrages exprimés se portent sur la maire de Paris. Pour la première fois de l’histoire du PS (hormis en 1974 et 1988), la lutte pour l’investiture n’a pas été concurrentielle. Mais l’absence d’une « séquence primaire » organisée devant l’opinion publique ne permet pas véritablement de légitimer la candidature au-delà des cercles partisans et de créer une réelle dynamique[[3]](#footnote-3). C’est sans doute la faiblesse inaugurale de la candidate socialiste dans la campagne actuelle.

Les écologistes sont en définitive le seul parti à organiser une primaire ouverte. Ce faisant, ils perpétuent une tradition déjà ancienne (depuis 2011 la primaire n’est pas réservée aux adhérents), rassemblent la famille écologiste (le candidat choisi émane de cinq organisations[[4]](#footnote-4)), mais mobilisent aussi la primaire comme outil de légitimation de leur candidat.e et vitrine démocratique dans un contexte de concurrence et de lutte pour le leadership à gauche (d’où le caractère précoce du vote, en septembre). La procédure est censée sécuriser et rendre irréversible une candidature écologiste alors que sont anticipées des injonctions au retrait au nom de l’unité de la gauche. Rappelons que Yannick Jadot, déjà désigné en 2016, s’était effacé en faveur de Benoît Hamon. Les écologistes prennent un risque en ouvrant leur processus de sélection, mais le faible nombre d’adhérents (13215 en 2020) condamne toute autre option. Yannick Jadot a eu la tentation de s’en soustraire (les deux dernières primaires écologistes ont écarté les favoris des sondages, Nicolas Hulot et Cécile Duflot), mais il décide d’y participer pour rassembler son camp et propulser sa candidature dans la campagne.

La primaire populaire : la « citoyennisation » d’une procédure

Si trois primaires partisanes (deux fermées, une ouverte) sont organisées, les partis n’ont plus le monopole des primaires. La gauche est particulièrement divisée et cette fragmentation est d’autant plus problématique que son potentiel électoral, mesurée par les sondages, est historiquement faible (autour de 25%)[[5]](#footnote-5). Quand il existait un parti dominant (le Parti socialiste), une primaire limitée à une organisation faisait sens. Quand prime la fragmentation, elle ne suffit plus. Une primaire multipartisane constitue une option disponible pour produire le rassemblement et une candidature commune. Mais qui peut organiser cette primaire et comment convaincre les partis, hostiles à cette solution procédurale, de s’y rallier ? Avec la primaire populaire, le mécanisme de la primaire suit une trajectoire de réappropriation « citoyenne » qui s’opère au sein d’un public politisé. Le dispositif est alors retourné contre les partis, pour imposer un rassemblement, en vain....

L'initiative d'une primaire dite « populaire » est lancée par le collectif « Rencontre des justices »formé en octobre 2020 qui souhaite rassembler un « bloc des justices », entendue comme une « troisième voie » entre un « bloc identitaire » et un « bloc néolibéral ». S’inspirant du mouvement citoyen américain Sunrise, elle se définit comme « un mouvement citoyen visant à faire émerger une candidature de rassemblement capable de faire émerger la démocratie, l'écologie et la justice sociale ». Elle défend un processus inédit de désignation, porté par un collectif d’associations et d’intellectuels issus du milieu de l’entrepreneuriat social, de la démocratie participative et de la cause environnementale. Les militants de la primaire populaire, jeunes très diplômés, technophiles, sont étrangers à un monde partisan dont ils ne connaissent pas les codes et qu’ils jugent dépassé. Ils s’appuient sur une plateforme numérique, outil de désintermédiation qui permet d’agir vite et de faire l’économie d’une organisation physique. Mais si la primaire est organisée par un tiers non partisan, elle vise à trancher entre des candidatures pour la plupart issues de formations politiques.

La primaire populaire propose ainsi aux partis politiques de se mettre d’accord sur un socle programmatique commun et aux électeurs de parrainer sur une plateforme les candidats avant de les départager par un vote au jugement majoritaire. Cette modalité de vote, présentée comme un emblème d’un nouvel agir démocratique, est censée éviter les effets « délétères » des primaires classiques comme le vote utile. Le collectif interpelle les partis *du dehors* et cherche à les déborder en construisant une pression populaire, en les mettant devant leurs responsabilités et en leur offrant une formule clé en main. L’initiative est originale : en s’appuyant sur le désir unitaire de l’opinion de gauche, exprimé par les sondages, il s’agit d’injecter des acteurs extra-partisans dans la dynamique de rassemblement, sortir du face-à-face entre acteurs politiques en faisant émarger un tiers de confiance. La primaire populaire s’appuie sur des moyens importants (une équipe d’une dizaine de salariés dès l’été 2021 et le recours à des communicants et des influenceurs) constitués grâce à une maîtrise des techniques managériales de levées de fonds importées des États-Unis[[6]](#footnote-6). Un réseau de plusieurs milliers de bénévoles formés par le mouvement et organisé autour de groupes locaux est opérationnel à la rentrée de 2021 pour populariser la démarche et mobiliser.

Dans un premier temps, les cadres de la primaire cherchent à développer une relation constructive avec les partis politiques, lesquels donnent le change, mais misent sur l’échec de la démarche. Pour « commencer d’abord par les idées », un socle programmatique commun est négocié entre les divers partis de gauche avant l’été 2021 même si son acceptation par les instances des partis suscite de nombreuses controverses (les partis n’ont pas souhaité se lier les mains). Jusqu’au mois d’octobre 2021, il est proposé aux visiteurs de la plateforme numérique deux modes de parrainages (proposer des noms, parrainer des candidats même malgré eux). Christiane Taubira (34 600 parrainages) et François Ruffin (26 000) arrivent en tête alors qu’ils ne sont pas (alors) candidats. Un vote final est censé avoir lieu à l'automne, mais il est plusieurs fois repoussé.

Aucun parti politique ni aucun des principaux candidats ne s’engagent néanmoins en faveur de la primaire populaire. Le refus ferme de Yannick Jadot et d’EELV qui se retranchent derrière la légitimité de la primaire écologiste semble, fin 2021, enterrer le processus, d’autant que les médias s’intéressent peu à la démarche malgré les moyens de communication mis en œuvre. Alors qu’elle se positionne sur le terrain de la représentativité, la démarche se révèle incapable de créer un véritable mouvement populaire citoyen et ne réussit pas à attirer à elle la couverture médiatique. Le rapport de forces se tend alors entre les partis et la primaire populaire. La dimension conflictuelle prend le pas sur la stratégie coopérative : les militants de la primaire populaire sont virulents sur les réseaux sociaux, font des sit in devant le siège des partis ou font pression sur les élus locaux pour qu’ils ne donnent pas ou retiennent leur parrainage aux candidats.

La décision d’Anne Hidalgo, le 8 décembre 2021, d’accepter le jeu de la primaire, alors qu’elle s’y était jusque-là refusée, bouleverse la donne (elle se rétracte rapidement devant le refus des candidats de gauche, et de Yannick Jadot en particulier, d’y participer). La primaire populaire acquiert à la fois une visibilité médiatique et une légitimité politique. Les candidats sont amenés à se positionner sur la démarche, de manière de plus en plus agressive, et à justifier leur refus de participer. Le nombre de signataires décolle. Un cadrage médiatique et un narratif s’imposent qui mettent en scène l’affrontement de « la société civile » « moderne » de gauche et les « vieux » partis dont le « dédain » est « croisé »[[7]](#footnote-7). Le savoir-faire médiatique des communicants permet d’amplifier la publicité de la démarche. Le 9 janvier 2022, Christiane Taubira annonce sa participation à la primaire populaire. Ne pouvant s’appuyer sur un parti politique, elle cherche à utiliser cette rampe de lancement pour plébisciter sa candidature. Ce sont donc finalement des acteurs politiques établis qui ont contribué à la publicisation de la primaire populaire. Le vote, plusieurs fois retardé, a lieu du 27 au 30 janvier 2022. Il met en concurrence sept personnalités dont trois ont explicitement refusé de participer au processus et ont demandé, en vain, d’être retirées de la liste des candidats (Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot, Anne Hidalgo). Si Christiane Taubira remporte la primaire, ses rivaux de gauche ne reconnaissent ni le résultat ni la légitimité de la procédure.

Les organisateurs de la Primaire populaire ont ouvert un véritable conflit de légitimité avec les partis qui a tourné au bras de fer et au coup de force : qui a légitimité à représenter la gauche et à désigner ses candidats ? Le processus participe du développement d’une nouvelle ingénierie démocratique et d’une dynamique de citoyennisation de la démocratie représentative (observée notamment aux dernières élections municipales avec les listes citoyennes) : les « citoyens » cherchent désormais à peser dans le jeu électoral et dénoncent des jeux d’appareils attachés avant tout à leur reproduction. Les partis institués sont hostiles à une démarche qui les dépossède et n’y voient qu’un groupe de « citoyens » auto-proclamés ne représentant qu’eux-mêmes voire, pour la France insoumise, des fragments de petite bourgeoisie culturelle. La primaire populaire a sous-estimé la résistance des partis qui sont à la fois trop faibles pour être pleinement légitimes, mais trop forts pour céder. Certes la démarche de la primaire populaire, objet flottant et hybride, a été maladroite et bricolée. Son imaginaire politique ancrée dans l’expérimentation et le procéduralisme démocratique a montré ses limites (le processus est peu délibératif, les règles opaques et évolutives). Cependant, au nom de citoyens qui subissent des jeux partisans éloignés de leurs intérêts sociaux, elle pointe à juste titre une forme d’irresponsabilité politique des partis. Quand la « gauche » officielle et instituée se dévoie dans des corporatismes d’appareil, le rapport de forces construit par la Primaire populaire apparaît salutaire.

La course à la participation

La question de la légitimité et de la représentativité a été au cœur de l’affrontement entre la primaire populaire et les partis. Organiser une primaire est une chose, mais l’essentiel est de mobiliser le plus fortement possible un « sélectorat » [[8]](#footnote-8) qui soit de nature à légitimer le candidat, à le rendre incontestable et à le propulser dans la compétition présidentielle. La force des primaires ouvertes de 2011, 2016 et 2017 a tenu à leur capacité à mobiliser un public très large : près de trois millions à la primaire socialiste de 2011, plus de 4 millions à celle de la droite cinq ans plus tard, deux millions à la primaire socialiste de 2017. Les niveaux des primaires du cycle présidentiel de 2022 sont beaucoup plus limités.

La participation aux primaires dépend de son degré d’ouverture, mais la distinction primaire fermée/primaire ouverte mérite d’être nuancée. La primaire écologiste est certes ouverte. L'inscription des électeurs, ouverte à partir de 16 ans, se fait via une participation de 2 € et la signature d'une « charte des valeurs écologistes », avant le 12 septembre, soit quatre jours avant le premier tour. L'inscription se fait en ligne sur une plateforme dédiée et nécessite de fournir courriel et numéro de téléphone ne pouvant être réutilisé[[9]](#footnote-9).

Les écologistes ont à nouveau opté, comme en 2011 et 2017, pour une consultation numérique (les organisateurs n’ont pas les moyens militants et financiers d’organiser un vote physique). 122 670 électeurs se sont inscrits sur la plateforme, soit sept fois plus que pour la primaire de 2016 et quatre fois plus que celle de 2011. Mais EELV n’a pas vraiment misé sur une mobilisation ouverte aux réseaux extérieurs au parti. La dimension ouverte du scrutin est de fait peu mise en avant par le parti dans la communication officielle et par voie de conséquence par les médias. Les ambitions sont modestes : la direction se donne pour objectif début juillet de dépasser les 30 000 participants. On lit dans les colonnes du Monde le 23 août qu’il s’agit d’une « élection interne » (on n’enregistre que 15 000 inscrits début août). Le vote « hors les murs » est redouté par Éric Piolle (candidat aux primaires, maire de Grenoble) qui mobilise essentiellement les réseaux militants et dispose du soutien de la plupart des cadres du parti. Sandrine Rousseau adopte la stratégie inverse qui se révèle in fine payante. Elle sollicite le soutien de réseaux extra-partisans, féministes notamment. Les inscriptions décollent fortement au moment des débats télévisés entre candidats qui donnent une forte résonnance médiatique au positionnement écoféministe de l’universitaire.

Inversement la primaire de droite est fermée, mais le périmètre du « sélectorat » n’est pas défini a priori et constitue un enjeu essentiel du processus. La direction du parti a en effet décidé de ne pas limiter la participation du scrutin aux adhérents membres du parti au moment de la décision de déclencher une primaire et de lancer une campagne d’adhésion. L’objectif est double : élargir la base de désignation du parti qui s’est rétracté avec le recul des effectifs en créant une incitation sélective à l’adhésion et renflouer les finances du parti pour préparer l’élection présidentielle. Cette règle a un effet déterminant sur la campagne : la question des « cartes » a été au cœur de la compétition « interne ». Le format de la primaire LR de 2021 est proche de ce point de vue de celle « semi-ouverte » organisée par le PS en 2007 (une campagne d’adhésions à vingt euros via une plateforme numérique avait précédé le vote interne).

Une véritable course à l’adhésion est ainsi lancée entre candidats. On recensait 80 000 adhérents en septembre 2021 (trois fois moins qu’en 2016). Le nombre de votants potentiels grimpe à 148 862 à la veille de la primaire. C’est finalement 113 000 adhérents qui prennent part au vote (81% de participation). À la fin du mois, après 180 000 relances émanant des autorités du parti, près de 9 000 adhérents n’ont pas fourni leur numéro de téléphone leur permettant de recevoir un mot de passe pour voter. Le vote est, là encore, numérique alors que la primaire de 2016 avait été physique (la crise sanitaire a joué tout comme les délais très courts d’organisation).

À qui cette augmentation des effectifs a-t-elle profité ? Au jeu des adhésions, c’est clairement Valérie Pécresse qui tire son épingle du jeu (ce qui contribue largement à expliquer sa victoire finale). Son directeur de campagne, Patrick Stefanini, a mis la question des adhésions au cœur la mobilisation et s’appuie sur les fichiers du parti *Libres* de Valérie Pécresse dont la moitié des 10 000 adhérents n’étaient pas membres de LR (*Libération,* le 16 novembre 2021). Il mise aussi sur les réseaux d’élus franciliens qui « font des cartes » sur leurs territoires sur la base d’objectifs chiffrés. Les effectifs de la fédération de Paris font ainsi plus que doubler (de 4100 à plus de 10 000). Mais les autres candidats ne sont pas en reste. La fédération des Alpes Maritimes (celle d’Éric Ciotti) passe de 6400 à 10 000 cotisants. On observe le même gonflement en Savoie (Michel Barnier) : de 400 à 2000. Xavier Bertrand a manifestement rencontré plus de difficultés : exhorter à réadhérer à un parti après l’avoir beaucoup critiqué et incité à le quitter met le candidat en porte à faux, surtout face à un corps électoral âgé et très attaché à la loyauté au parti. C’est sans doute cette insincérité qui a été sanctionnée et a pénalisé Xavier Bertrand. Au final, la primaire LR a réactivé la vieille « politique des cartes » des partis traditionnels. En février 2022, une enquête fouillée du journal *Libération*, à partir du fichier des adhérents, révèle que le scrutin a été « entaché de manœuvres frauduleuses visant à gonfler le corps électoral ». D'après le journal, des centaines de votants étaient des adhérents fictifs ou étrangers, phénomène d'autant plus significatif que les écarts entre les résultats des divers candidats sont très étroits.

La primaire populaire dépasse largement les niveaux de participation des primaires écologistes et des Républicains. Le nombre final d'inscrits au vote revendiqué est de 466 895 (l'électeur doit confirmer se reconnaître dans le socle commun, être de nationalité française et avoir plus de 16 ans). Au final, ce sont 392 738 votes qui sont exprimés, soit une participation de 84,11%. Les organisateurs valorisent fortement ce niveau de mobilisation en le comparant à celui, nettement plus faible, des primaires socialistes ou écologistes ou aux parrainages obtenus par Jean-Luc Mélenchon[[10]](#footnote-10). Mais les sommets des primaires ouvertes précédentes ne sont pas atteints. Le pari des animateurs de la Primaire populaire est que, boostée par sa médiatisation importante et le vote de près de 400 000 personnes, la candidate désignée Christiane Taubira s’imposera rapidement dans les sondages, marginalisant les autres candidats, ou tout au moins Yannick Jadot et Anne Hidalgo. Près de 400 000 votes, c’est un niveau de mobilisation inédit pour une initiative citoyenne, mais c’est sans doute trop peu pour bousculer l’ordre partisan, d’autant que l’effet sondage attendu ne s’est pas produit au bénéfice de la candidate désignée.

Machine à rassembler ou à diviser ?

On a beaucoup reproché aux primaires de 2016 et de 2017 d’avoir été des machines à radicaliser et de ne pas avoir atteint leur objectif (l’unité derrière le candidat désigné)[[11]](#footnote-11). La primaire qui revêt une double dimension coopérative et compétitive s’apparente davantage à une « coopétition »[[12]](#footnote-12). Au terme d’un processus délibératif, elle est censée conduire à l’investiture d’un leader incontestable auquel se rallient inconditionnellement les candidats vaincus. L’histoire de la procédure montre qu’une primaire viable ne doit pas trancher des offres politiques trop différentes. Or le processus les encourage et exacerbe la conflictualité partisane. Il permet à des candidats « radicaux » d’émerger et de mobiliser un public militant sur la base de leur positionnement idéologique et non forcément de la présidentialité des candidats mesurée par les sondages.

La qualification au deuxième tour de la primaire écologiste et LR de Sandrine Rousseau et d’Éric Ciotti, dont le positionnement politique est délibérément clivant, donne crédit à cette thèse de prime à la radicalité. La première a fait campagne sur une écologie de rupture contre l’écologie de gouvernement jugé émolliente de Yannick Jadot. Le second développe des thèses proches d’Éric Zemmour et propose rien moins qu’un « Guantanamo à la française » pour lutter contre l’islamisme politique. Notons néanmoins que, côté écologistes, les programmes des candidats sont relativement proches (ils sont tenus une plateforme commune) et que, côté LR, c’est l’ensemble des discours politiques qui sont très marqués à droite (les thématiques de l’immigration, de l’islam et de la sécurité occupent l’essentiel des débats). Le « sélectorat » militant, très âgé, est perçu, sans doute à juste titre, comme très à droite. Dans les deux cas, les débats entre candidats ont été marqués par une volonté d’éviter la foire d’empoigne et de ne pas abîmer l’image du parti et des candidats.

Les deux primaires conduisent au deuxième tour à une alternative polarisée (Yannick Jadot vs Sandrine Rousseau, Valérie Pécresse vs Eric Ciotti…). La dynamique de rassemblement s’est plutôt mieux passée chez LR que chez EELV.

Yannick Jadot remporte de justesse le second tour de la primaire, avec 51,03 % des voix, ce qui fragilise sa légitimité. Sandrine Rousseau qui a perdu à 2000 voix près n’obtient pas le statut de vice-candidate qu’elle convoite. Elle cherche à rester au centre des débats et à faire fructifier le capital politique et médiatique constitué à la faveur de la primaire. « Je ne suis pas tenue de faire campagne », déclare-t-elle ainsi au Monde, le 1er octobre 2021. Elle intègre finalement le conseil politique de la campagne et le préside, mais multiplie dans la presse la critique à l’égard du candidat qui décide de lui retirer toute responsabilité en mars 2022.

Le rassemblement s’opère plus clairement à droite. La victoire de Valérie Pécresse est nette (61% des voix au second tout). Certes, le lendemain, Éric Ciotti lance un mouvement au sein du parti, intitulé *À droite*, tente en vain d’imposer un « tandem » à la candidate et critique ses orientations modérées. Mais il rentre dans le rang et soutient une candidate qui affiche une grande fermeté sur les questions régaliennes et d’immigration et veille à ne pas l’offenser et à l’associer à la campagne. Le rassemblement se produit d’autant plus que Valérie Pécresse progresse fortement dans les enquêtes d’opinion. Mais cet effet sondagier de la primaire est éphémère.

La primaire populaire avait pour objectif de rassembler la gauche. Elle a produit une candidature de plus à gauche, laquelle a finalement avorté (Christiane Taubira, qui perd rapidement le soutien du Parti radical de gauche, n’est pas parvenue à obtenir les parrainages nécessaires). La Primaire populaire n’a imposé ni une candidature ni l'union. Quelques jours après l’abandon de la candidate, le conseil d’administration de la primaire (trente personnes) décide, sans procéder à une nouvelle consultation, d’apporter son soutien à Jean-Luc Mélenchon qui était pourtant arrivé en troisième position et avait explicitement refusé de participer au processus. Ce choix, justifié au nom du « vote utile », principe qui a été rejeté dès le lancement de la démarche, jette la confusion et le discrédit sur la primaire populaire.

Le cycle des primaires de 2021-2022 avait commencé sous le signe de la prudence ou de la méfiance. L’issue de la campagne ne conduit pas à réhabiliter la procédure. Elle appartient désormais au folklore de la campagne présidentielle et s’est ritualisée. Les médias l’apprécient, car elle crée et dilate une phase pré-électorale qui dramatise, scénarise et personnalise la compétition présidentielle. Mais la primaire qui entraîne des conséquences imprévisibles ne produit pas les effets de légitimité attendus. La participation électorale tend à baisser, ce qui amène à produire des verdicts discutables. Les nouveaux partis ou « mouvements » apparus ces dernières années ne s’embarrassent pas de cette procédure. Avec la République en Marche autour d’Emmanuel Macron, la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon ou Reconquête, le mouvement d’Éric Zemmour, le candidat fabrique le parti et pas l’inverse. C’est la force des partis personnels : le leadership n’y est pas un enjeu. À gauche c’est finalement une primaire *sauvage* par les sondages qui a décanté la situation et hiérarchisé les candidats. L’union s’est faite partiellement *par le bas* autour de Jean-Luc Mélenchon qui a bénéficié, comme en 2014, du « vote utile » des électeurs de gauche.

Publié dans laviedesidees.fr, le 12 Avril 2022.

1. Rémi Lefebvre, *Les primaires : de* l’engouement *au désenchantement*, Paris, La Documentation Française, Paris, 2020. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les primaires écologiste, de LR et populaire ont été organisées par le même opérateur, Neovote, leader français des scrutins électroniques sécurisés. [↑](#footnote-ref-2)
3. Fabien Roussel est aussi investi à la faveur d’une primaire fermée avec 83% des suffrages en mai 2021 (28 000 suffrages exprimés). [↑](#footnote-ref-3)
4. Europe Ecologie Les Verts, Génération.s, Génération écologie, Cap Ecologie et le Mouvement des progressistes. [↑](#footnote-ref-4)
5. Rémi Lefebvre, *Faut-il désespérer de la Gauche ?* Paris, Textuel, 2022. [↑](#footnote-ref-5)
6. En février 2022, la primaire populaire déclare avoir reçu 1,3 millions de dons. [↑](#footnote-ref-6)
7. L’expression est du politiste Guillaume Gourgues, *Médiapart,* 31 Janvier 2022. [↑](#footnote-ref-7)
8. Traduction de « selectorate » : l’expression est utilisée par les politistes américains pour désigner l’électorat participant à la sélection du candidat. [↑](#footnote-ref-8)
9. Les personnes ayant utilisé plus de trois fois des cartes bancaires ont été suspendues. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jean-Luc Mélenchon conditionne sa candidature en décembre 2020 à une « investiture populaire » (« je m’impose une condition »). Il sera effectivement candidat « si et seulement si » il obtient » le parrainage de 150 000 citoyens. Le seuil de 150 000 parrains est franchi en quelques jours. [↑](#footnote-ref-10)
11. Sur la discussion de cet effet, Laurence Morel, Pascal Perrineau, *Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l’élection présidentielle*. Note de la Fondapol, aout 2021. [↑](#footnote-ref-11)
12. Olivier Ferrand, Arnaud Montebourg, *Primaire. Comment sauver la gauche,* Paris, Seuil, 2009. [↑](#footnote-ref-12)